



Alerte presse

Paris, le 2 avril 2020

Covid-19 : recensement des centres auditifs appliquant le service de continuité des soins

Le 15 mars dernier, l'UNSAF demandait aux audioprothésistes de privilégier la fermeture de leurs centres afin de protéger leur santé, mais surtout celle de leurs patients, majoritairement âgés et fragiles.

Dès le 17 mars, un plan de continuité des soins était publié qui définissait les conditions d'un service minimum protecteur pour les patients nécessitant des piles ou des soins urgents, et particulièrement une réparation de leur équipement.

Après plus de 2 semaines de confinement, il est clair que le « *déconfinement* » n'est pas pour tout de suite. C'est pourquoi, conjointement avec le Collège national d'audioprothèse, l'UNSAF a décidé de recenser les centres auditifs qui appliquent le service de continuité des soins pour les audioprothésistes :

<http://www.unsaf.org/doc/UNSAF - Covid-19, service continuité soins audioprothésistes - 17.03.2020 20h00.pdf>

Nous vous encourageons donc à compléter le formulaire accessible par le lien ci-dessous **à condition que vous appliquiez ce service de continuité des soins** :

<https://form.jotform.com/unsafwebsite/inscription-urgences-audio>

Ce formulaire d'inscription est **à remplir jusqu'au lundi 6 avril à 12h00**.

Les recommandations de l'ensemble des représentants du secteur de l'audioprothèse s'accordent à limiter autant que possible les déplacements de nos patients durant la période de confinement. Nous devons avoir un service par téléphone et/ou email afin de gérer la fourniture de piles et consommables.

Pour les nettoyages et pannes, seules certaines urgences, et cela sur rendez-vous, doivent être envisagées : personnel soignant, situation socialement invalidante dans un contexte de vie sociale confinée, surdités sévères et pédiatriques, acouphènes invalidants...

Le Covid-19 touche plus sévèrement les personnes âgées mais aussi ceux qui ont des pathologies cardio-vasculaires, d'hypertension, de diabète, respiratoires, de cancer... Dans le cas où il est nécessaire de faire déplacer nos patients, l'évaluation de l'urgence doit être modulée par l'appréciation des risques encourus par le patient, notamment du fait de la distance et du mode de transport pour venir au centre auditif.

Il est primordial que l'appréciation du bénéfice/risque soit considérée par l'audioprothésiste traitant qui connaît le patient. Recevoir les patients des confrères revient à engager sa responsabilité en faisant prendre des risques à des personnes que nous ne suivons pas et dont nous ne connaissons ni l'âge, ni l'état de santé.

Alors que nous connaissons une pandémie historique, nous avons constaté avec stupeur que certains n'hésitaient pas à lancer des campagnes de communication autour de plaquettes de piles prétendument offertes, orchestrant une collecte de données des patients qui les demandent...

Chacun s'interrogera sur le caractère éthique d'exploiter la crise actuelle pour monnayer les inquiétudes des patients en échange de leurs données personnelles, et sur le caractère confraternel de démarches consistant à profiter des circonstances pour étoffer les fichiers clients.

Alors que chaque jour des centaines de nos concitoyens meurent dans les hôpitaux, dans les EHPAD, à domicile, de tels agissements sont indignes de notre profession et **ces campagnes cyniques, moralement condamnables, doivent cesser immédiatement.**

En cette période troublée, nous avons un devoir de protection envers nos patients même si cela a un impact économique majeur pour nos structures. Nous devons continuer de **nous comporter comme des professionnels de santé responsables, éthiques et unis.** Nous devons **faire face ensemble à la crise actuelle en nous montant solidaires et respectueux vis-à-vis de ceux que nous prenons en charge** et envers nous-mêmes.

C'est à cette condition que nous pourrions prétendre aux aides financières spécifiques aux professionnels de santé que le Gouvernement met en place et auxquelles la Mutualité française a promis de s'associer.